



Un journaliste reporter d'images s'intéresse à l'action des forces de l'ordre pendant une manifestation.

Le pouvoir de la presse

Parce qu'ils rendent compte du fonctionnement du pays et peuvent éventuellement dénoncer des abus, les journalistes détiennent eux-mêmes du pouvoir. Leur travail contribue à la démocratie et peut, dans une certaine mesure, influencer la vie politique.

Au coeur de la démocratie

La « démocratie »? C'est une organisation de la vie politique dans laquelle le peuple élit librement ses dirigeants, comme c'est le cas en France. Pour qu'un pays soit vraiment démocratique, il faut que ses juges rendent la justice de manière indépendante. Et que les journalistes puissent travailler sans être inquiétés. Sinon, on parle de dictature : une personne (le dictateur) ou un groupe de personnes exercent alors le pouvoir par la force ou la terreur, comme en Corée du Nord ou en Afghanistan.

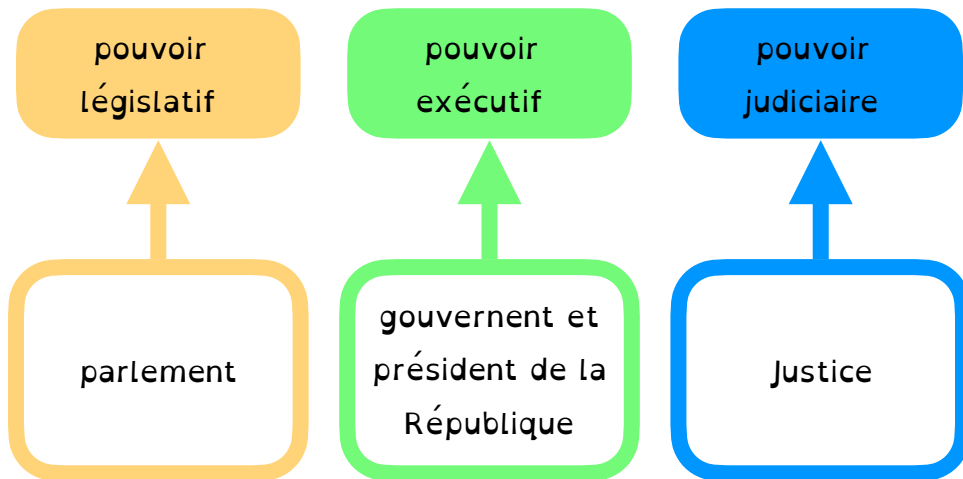


Le célèbre

« J'accuse » de Zola

En 1898, Émile Zola signe dans L'Aurore un article intitulé « J'accuse...! ». L'écrivain défend le capitaine Dreyfus, dont la famille est juive, qui a été condamné à tort pour espionnage en faveur de l'Allemagne. Zola sera lui-même condamné à un an de prison pour avoir écrit cet article, qui a aidé à faire connaître cette injustice. Dreyfus finira par être déclaré innocent.

4e pouvoir : la presse



Des opinions divergentes pour nourrir le débat

La démocratie encourage l'expression d'idées différentes. Aussi, les médias publics, financés par nos impôts (comme la radio France Inter ou la chaîne de télévision France 2), sont tenus de donner la parole à des personnes aux opinions politiques variées. Il est essentiel aussi que les médias privés puissent fixer leur ligne : le journal *Libération* est de gauche, *Le Figaro* est de droite... Ce « pluralisme » contribue à la richesse du débat. À l'inverse, si la même personne possède beaucoup de médias et leur impose la même ligne politique, cela nuit à la diversité, ce qui est mauvais pour la démocratie.

Le 4e pouvoir

En démocratie, il existe trois pouvoirs principaux. Le Parlement, qui vote les lois, détient le pouvoir législatif. Le Gouvernement et le Président de la République disposent du pouvoir exécutif : ils ont le droit d'appliquer les lois (et peuvent aussi, par la voix des ministres, en proposer d'autres aux parlementaires). Et puis il y a le pouvoir de la justice, dit judiciaire. Mais on parle aussi d'un quatrième pouvoir, celui de la presse. En informant, en enquêtant, les journalistes contrôlent les trois autres : ils peuvent alerter sur des abus commis par une personnalité politique, par exemple, et influencer les citoyens.



La radio publique France Inter cherche un équilibre en interviewant des personnes d'avis politiques différents.